



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203, Takuhikanitshuap et par visioconférence (Zoom), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mercredi 6 uinishku-pishimu (mars) 2024 de 9 h 04 à 9 h 10.

SONT PRÉSENTS : Gilbert Dominique, pekuakamiu ilnutshimau (chef) - par Zoom  
Guylaine Simard, pihtu-ilnutshimau (vice-chef)  
Sylvie Langevin, takuhikaniss (conseillère) - par Zoom  
Carina Dominique, takuhikaniss (conseillère)  
Vicky Lord, Ka nanakatuelitak tshitshe utshimau mashinaikan (greffière)

SONT ABSENTS : Patrick Courtois, pihtu-ilnutshimau (vice-chef) (RENCONTRE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE)  
Jonathan Germain, takuhikaniss (conseiller) (VACANCES)  
Jonathan Gill-Verreault, takuhikaniss (conseiller) (VACANCES)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Finances, approvisionnement et services informatiques
  - 3.1 Amendement n°. 52 (pour signature) et avis de rajustement budgétaire n° 18
4. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Pekuakamiu ilnutshimau Gilbert Dominique assume la présidence. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Pekuakamiu ilnutshimau Gilbert demande à la greffière de procéder à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par Carina Dominique  
Appuyé de Sylvie Langevin  
Adopté à l'unanimité

## 3. FINANCES, APPROVISIONNEMENT ET SYSTÈMES INFORMATIQUES

### 3.1 AMENDEMENT N° 52 (POUR SIGNATURE) ET AVIS DE RAJUSTEMENT BUDGÉTAIRE N° 18

#### RÉSOLUTION N° 8 645

ASHPITISHUMUN ume Katakuhimatshetau ka eishi uapatakau : «Tshi mamu uitishitishunanu kie tshitashinehikunanu e ishinakushik shash mitshet pipuna e taik ute, shaputue-kapatananu tshimeshkanaminu ka ui tipelimitishuik» tshetshi mamitunelitakanitsh kie tan tshe eishi nashekanitsh ka ui kashtinakanitsh;

*(CONSIDÉRANT la vision de Katakuhimatsheta qui se traduit ainsi : « Unis et fiers de notre identité millénaire, continuons notre portage sur le sentier de l'autodétermination » pour élaborer ses défis et orientations);*

ASHPITISHUMUN ume Pekuakamiulnuatsh Takuhikan tapuetatishu kie nasham<sup>u</sup> utipelitamuna, utilnu-tipelitamuna tshetshi tshishpeuatitishit kie e utshimau-tipelimitishit nite Nitassinan (Tshitassinahtsh);

*(CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan affirme et exerce ses droits ancestraux, son titre ancestral, son droit inhérent à l'autodétermination et à l'autonomie gouvernementale sur Nitassinan);*

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan s'assure que l'organisation répond aux besoins des Pekuakamiulnuatsh et à la mise en œuvre de l'autonomie gouvernementale en adaptant sa structure organisationnelle, ses processus, ses programmes et ses services;

CONSIDÉRANT que ces programmes et services touchent principalement les domaines de l'infrastructure et urbanisme, soutien à la gouvernance, santé et mieux-être collectif, ainsi l'éducation et main-d'œuvre;

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est signataire d'une entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada (MSAC);

CONSIDÉRANT que cette entente de financement est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019, et ce, jusqu'au 31 mars 2029;

CONSIDÉRANT que le MSAC désire amender cette entente, afin d'ajouter un montant de 1 600 549 \$ pour l'année financière 2023-2024 et un montant de 7 614 311 \$ pour les années subséquentes :

- Financement fixe - Renforcer des capacités au montant de 7 216 \$ pour le projet Stages en habitation pour les jeunes Autochtones (23-24);
- Financement fixe - Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations (SEFPN) - Soins post-majorité au montant de 22 540 \$ (23-24);
- Financement fixe - Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations au montant de 200 \$ (23-24) et 3 842 565 \$ (24-25);
- Subvention - Programme des Services relatifs aux terres et au développement économique - au montant de 72 377 \$ (23-24);
- Financement fixe - Pour le projet Intervention - Inondations et crue des eaux au montant de 6 630 \$ (23-24);
- Financement souple - Services à l'enfance et à la famille des Premières Nations - Fonctionnement et entretien du logement sur réserve au montant de 710 146 \$ (23-24);
- Financement fixe - Initiative sur les partenariats stratégiques au montant de 100 000 \$ (23-24) et un montant de 46 478 \$ (24-25);
- Financement fixe - Développement de la capacité de gouvernance - Planification et gestion du risque au montant de 28 671 \$ (23-24);
- Financement fixe - Renforcement des capacités C-92 au montant de 278 300 \$ (23-24);



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

- Financement fixe - Initiative de préparation aux négociations au montant de 125 764 \$ (23-24);
- Subvention - Bien-être mental d'un montant de 18 708 \$ (Santé 23-24);
- Subvention - Services de soins infirmiers en hygiène publique et représentants en santé communautaire au montant de 83 878 \$ (Santé 23-24);
- Financement fixe - Programme de soutien en santé - au montant de 2 000 \$ (Santé 23-24);
- Subvention pour le facteur d'indexation des programmes de santé au montant de 864 714 \$ (144 119 \$ annuellement - Santé 23-24 à 28-29);
- Financement fixe - Principe de Jordan - au montant de 600 000 \$ (Santé 24-25);
- Financement global - Transport pour raison médicale (TRM) au montant de 611 588 \$ (Santé 24-25);
- Subvention (NRF) - Enseignement élémentaire et secondaire au montant de 1 793 085 \$ (24-25).

IL EST RÉSOLU d'approuver l'amendement n° 0052 et de signer l'entente de financement avec le ministère des Services aux Autochtones Canada pour un montant de 1 600 549 \$ pour l'année financière 2023-2024 et 7 614 311 \$ pour les années subséquentes, faisant passer le total de l'entente 2023-2024 à 68 536 874 \$ et l'entente 2019-2029 à 484 444 561 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de désigner Pekuakamiu ilnutshimau (le chef) et les Takuhikanissatsh (les conseillers) à signer cet amendement.

Proposée par Guylaine Simard  
Appuyée de Carina Dominique  
Adoptée à l'unanimité

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

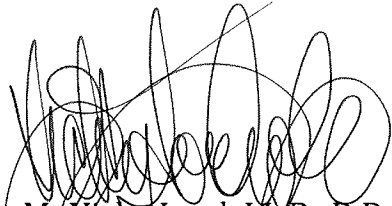
## 4. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 10.

Proposée par Guylaine Simard

Appuyée de Sylvie Langevin

Adoptée à l'unanimité



M<sup>e</sup> Vicky Lord, LL.B., D.D.N.  
greffière

